

## Le compostage en partage

**Depuis début octobre, le SICTOM du Marsan et la Ville de Mont-de-Marsan ont lancé la première zone de compostage partagé, située à en plein centre-ville.**

Au cœur de la cité montoise, se dresse le parking Saint-Roch : théâtre des marchés hebdomadaires et des événements culturels. Depuis ce lundi 5 octobre, un nouvel espace s'est adossé à cet édifice. Des composteurs en bois, un tas de feuille, la zone de compostage partagé (la première sur le territoire du SICTOM du Marsan à l'échelle d'un quartier) est en pleine éclosion. Un cocon de biodiversité au milieu d'un espace dense et urbain.

La création de cette zone et a plusieurs objectifs. Le premier est de proposer une solution de valorisation des biodéchets aux habitants du quartier ne pouvant pas composter. Cette valorisation de proximité permettra de produire du compost qui pourra être récupéré par les participants à la démarche ou, dans un second temps, par le service des espaces verts de la Ville. La deuxième perspective est d'en faire un lieu dynamisant le quartier, favorisant ainsi les échanges et les rencontres.

Cet espace est destiné aux habitants du quartier (autour du parking Saint-Roch). En fonction de la réussite de ce projet, d'autres emplacements seront étudiés par le Syndicat et la Ville. L'idée, à terme, est de déployer la démarche afin qu'un maximum d'usagers (en ville ou à la campagne) puisse trier et valoriser leurs biodéchets facilement.

1,2,3...compostons !

**Adrien PETIT**  
**Responsable Communication**  
**06-07-18-94-04 /**  
**adrien.petit@sictomdumarsan.fr**

SICTOM du Marsan  
1038 Route du Marcadé  
40090 SAINT PERDON

